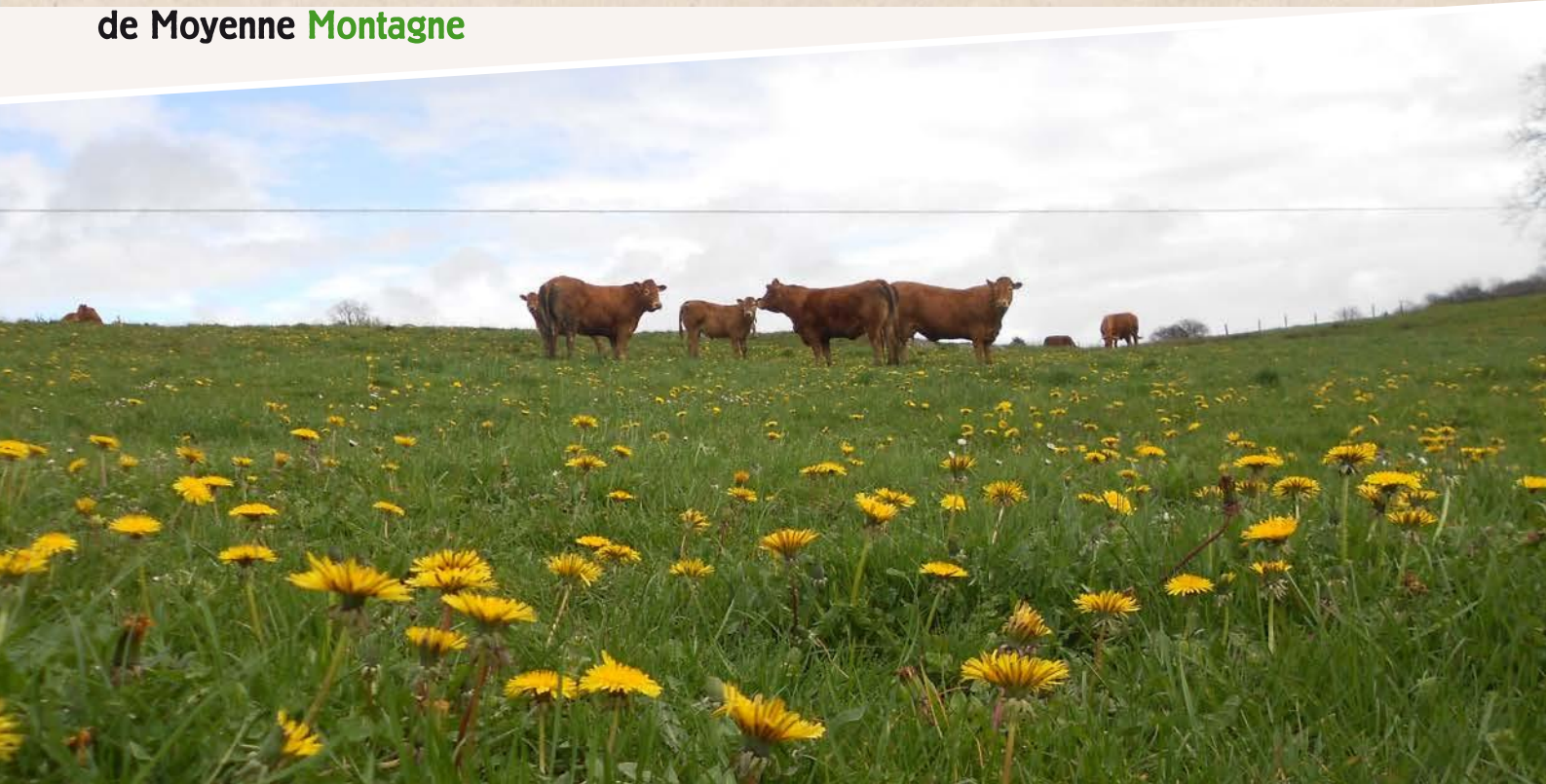




**Agriculture Durable
de Moyenne Montagne**

Les Actes du **COLLOQUE ADMM** du 26 novembre 2019



Les systèmes d'élevage économes et autonomes en massif-central : enjeu pour les agriculteurs, opportunité pour les territoires

→ L'édito

C'est devenu une habitude. On se retrouve tous les deux ans pour témoigner, discuter des travaux en cours au sein de ce collectif qu'est ADMM. Cette année, ça a encore plus de sens car on voit apparaître une tension très forte entre l'agriculture productiviste et les attentes du consommateur et du citoyen. Certains qualifient cette tension d'agribashing, pour nous c'est la confirmation que l'agriculture qu'on construit ici - une agriculture durable, ancrée dans une exigence environnementale, économique et sociale - est une réponse pertinente à ce que doivent devenir notre métier, nos campagnes, notre alimentation.

Ces gestes, techniques, pratiques, semblent parfois impossibles à ceux qui manquent d'imaginaire. Moi-même, il m'a fallu quelques années d'échanges pour me rendre compte qu'une vieille prairie naturelle est le plus beau des menus pour mes brebis en production en plein été, en pleine sécheresse.

Il y a cinq ans je ne l'aurais pas imaginé et je l'ai imaginé parce que je participe à ces collectifs locaux et régionaux.

Cédric Deguillaume, éleveur en Corrèze, administrateur ADMM à Réseau Civam

→ Sommaire

Maximisation du pâturage.....	2
Qualité et valeur des produits.....	6
Semences paysannes.....	8
Changement climatique.....	10
Pour aller plus loin.....	12

Travailler dans le long terme

Dix ans déjà que l'amphithéâtre de VetAgroSup à Lempdes (63) accueille les rencontres du collectif ADMM, qui réunit des Civam, des Addear, l'Apaba et des agriculteurs de l'ensemble du Massif central. La journée du 26 novembre 2019, qui a rassemblé 80 personnes, prend place dans une dynamique de travail à long terme. « *On voit bien que le changement de l'agriculture ne peut que se construire sur un temps long* », constate Christian Tournadre, commissaire adjoint du CGET Massif central, qui est aux côtés d'ADMM depuis le tout

début. Malgré cet indéfectible soutien, celui du ministère de l'Agriculture et celui plus timide des Régions, ADMM entre dans un creux économique qui conduit le réseau à mettre en suspens le démarrage de sa programmation 2020-2021. Il y a pourtant urgence à rendre durable l'agriculture : « *La météo nous l'a encore rappelé cet été avec un phénomène de canicule assez violent : on ne peut pas ne pas évoquer le changement climatique* », estime Christian Tournadre. Gestion de l'eau, choix des cultures, diversité de la production et

préservation des zones humides, des haies, des bois, des sous-bois... Autant de pistes données avant que d'autres soient évoquées lors de la table ronde sur ce sujet (p.10-11). Pistes qui ont déjà fait, font ou feront l'objet d'expériences dans les fermes du réseau ADMM, à l'instar de celles visant à rendre les élevages plus autonomes et plus économes, grâce à la maximisation du pâturage, à la culture de semences paysannes ou encore aux dynamiques collectives de production et de commercialisation. ■

→ 1. MAXIMISATION DU PÂTURAGE

Des systèmes plus performants d'un point de vue économique et écologique

Le Civam Adapa, en Limousin, a modélisé différents systèmes bovins allaitants pour estimer l'incidence de la pratique de l'engraissement à l'herbe sur les résultats technico-économiques et environnementaux.

Nathan Morsel, animateur du Civam Adapa, a construit trois modèles à partir d'entretiens réalisés avec des éleveurs du groupe, mais aussi hors réseau : un système herbe où toutes les vaches de réforme et les génisses sont engraisées à l'herbe, tandis que les mâles partent en filière broutard¹ ; un système broutard, dans lequel uniquement les réformes sont engraisées à l'auge et tous les animaux, à l'exception du renouvellement, partent en broutard ; et un système auge, où les génisses et les réformes sont engraisées à l'auge, de même que les mâles engraisés en taurillons. « *Pour que la comparaison soit la plus crédible possible, tout a été modélisé en conventionnel et en filière longue et on considère qu'on est ici sur des systèmes qui ont atteint leur rythme de croisière* », précise l'animateur.

Et de constater : « *Certes c'est le système herbe qui a le produit brut le moins important mais c'est celui qui a le plus compressé ses charges. Et le système auge est celui qui a la valeur ajoutée la plus faible.* » Ce ne sont pas que les charges liées à l'engraissement qui ont baissé. Certes, cela fait moins de cultures, moins d'engrais, moins de fauche, moins d'achat de soja, de céréales... Mais les frais de vétérinaire diminuent aussi. « *Quand on a une gestion raisonnée du pâturage on peut limiter la pression parasitaire par exemple* », explique Nathan Morsel. « *Dans les élevages que j'ai visités, il y avait un usage des vaccins qui était moins fréquent.* » Il pointe aussi une baisse des charges d'exploitation (liée surtout aux moindres besoins en carburant), moins de dépréciation du capital (moins de bâtiments parce que moins d'animaux) et moins d'usure du

matériel (on fauche moins, on a moins de culture, etc.)

Concernant le bilan énergétique, le système herbe demande moins d'énergie. « *Même si on ramène au kilo de viande vive, le résultat reste inchangé, c'est le système herbe qui a les résultats énergétiques les plus performants. Même chose concernant les émissions de gaz à effets de serre. Mais ces résultats sont à nuancer avec le fait que le système herbe a encore beaucoup recours à la filière broutards. C'est comme s'il exportait une partie de son bilan énergétique et de ses émissions de gaz à effet de serre. Il ne faut pas oublier ce biais-là.* » ■



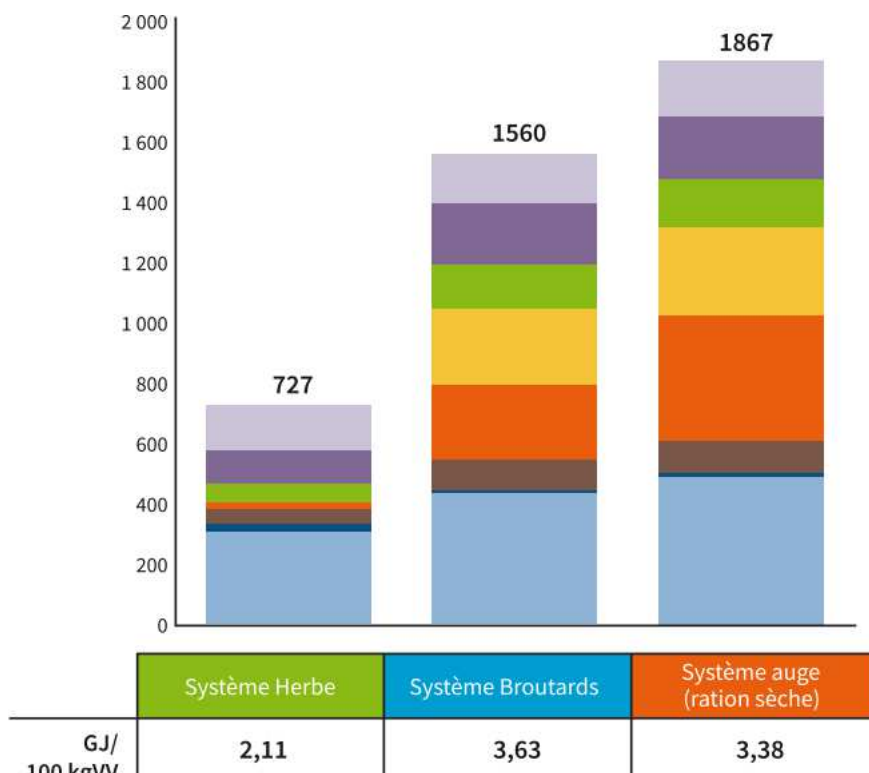
1. Les broutards sont des animaux âgés de 8 à 12 mois qui sont exportés notamment vers l'Italie pour y être engraisés.

QUESTION

Le système herbe marche pour les femelles, qu'est-ce qui justifie de ne pas faire la même chose pour les mâles ?

Nathan Morsel, animateur Civam Adapa : C'est possible. Mais sachez qu'une génisse engraisée à l'herbe sera prête à partir de 3 ans, 3 ans et demi. Un taurillon, ce sera pratiquement impossible à finir à l'herbe, c'est lié à la génétique. La solution c'est de faire des bœufs, donc de castrer les taureaux, mais là, le problème, c'est le temps. Un bœuf engraisé à l'herbe ne sera pas prêt avant 4 ans, 4 ans et demi, donc c'est une mobilisation du capital. On touche à la trésorerie. Certains se posent la question de diminuer le nombre de vaches mères pour faire davantage de bœufs. L'autre alternative, c'est de faire du veau rosé mais finir un veau à l'herbe sans complémentation, ce n'est pas évident. Il n'y a pas de solution intermédiaire, soit on vend des animaux très jeunes, soit on vend des animaux assez âgés.

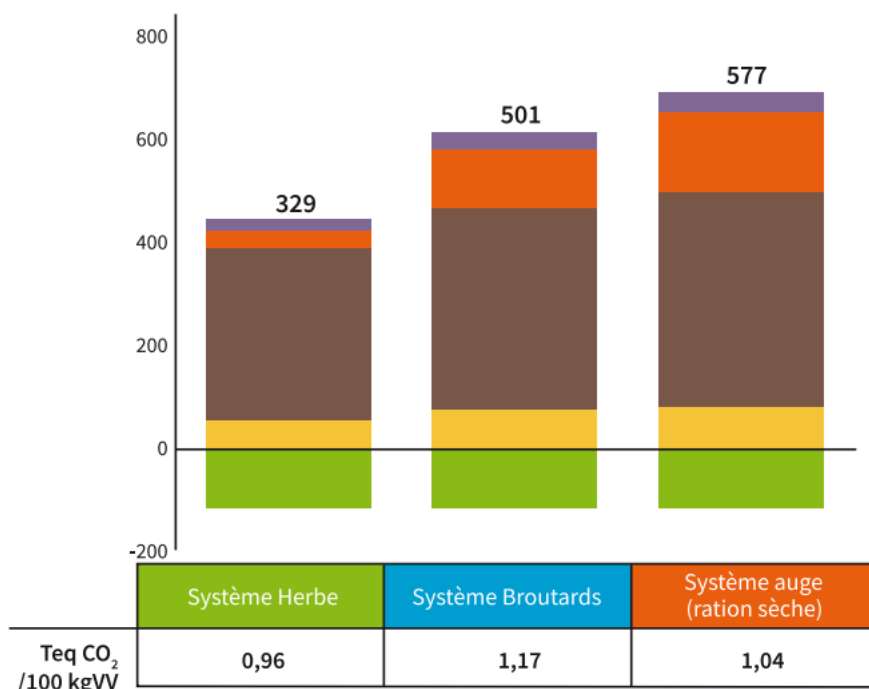
Eric Bélingard, membre Civam Adapa : Sur les taurillons, il y a avant tout un problème de filière. Et sur les bœufs, il faut qu'ils soient ultra lourds et ultra gras, or avec l'engraissement à l'herbe, on est hors des clous. Les canons commerciaux sont clairement à revoir. Bien sûr, il y a aussi le problème du temps, mais il y a une troisième raison : une partie des aides PAC reste liée à la vache. Pourquoi faut-il garder des mères pour garder des subventions ?



Total GJ



Bilan énergétique des systèmes (en GJ)



Total Teq CO₂



Bilan GES des systèmes (en T eq CO₂)

→ 1. MAXIMISATION DU PÂTURAGE

« J'avais besoin d'être rassuré »

Eric Bélingard est éleveur en Haute-Vienne, membre du Civam Adapa (Limousin). Installé hors cadre familial en 2005, il travaille seul sur une exploitation de 126 hectares en herbe, avec 70 mères allaitantes de race Limousine.



« C'est avec le Civam Adapa que j'ai appris la technique du pâturage. Je l'ai mise en place petit à petit sur mon exploitation parce que j'avais besoin d'être rassuré sur trois choses au moins. La première, ça paraît con de dire ça, mais c'est sur l'état de santé de mes bêtes, leur bien-être. Un éleveur un jour m'a dit : « *Non mais attends, tu vas donner de l'herbe à des herbivores ça va bien se passer, hein* », et ça a

fait un petit déclic. Et puis j'ai vu des éleveurs dans le groupe qui avaient des bêtes engraisées à l'herbe en excellente santé, qui étaient certes un peu différentes du canon qu'on avait dans l'esprit mais qui me paraissaient bien, donc j'ai levé ce verrou-là. Le deuxième verrou était économique.

C'est bien d'aller vers ce qui me semble être une bonne idée, dans le respect de l'environnement et des attentes de la société, mais il faut quand même en vivre. J'arrivais un petit peu à en vivre avant, je ne voulais pas dégrader ça. Dans le groupe j'ai vu des copains qui s'en sortaient plutôt très bien et ça m'a réconforté. J'ai fait moins de chiffre d'affaires mais j'ai écrasé les charges donc je m'en sors plutôt mieux même si ce n'est pas encore complètement satisfaisant. Enfin, le troisième verrou c'était : est-ce que la viande sera bonne ? On m'a assuré que oui. Pour m'en convaincre, je me suis mis à la vente directe et là aussi j'ai été rassuré : ce qu'on fait à l'herbe, c'est un super produit. C'est bon, c'est sain, et il n'y a pas de raison de ne pas y aller. C'est facile de le dire devant vous... quand on est chez nous, dans une réunion de Cuma, ce n'est pas pareil, on n'est pas vu de la même manière. Vous l'avez compris, ce sont mes journées avec le groupe qui m'ont permis d'évoluer. Après, je ne pense pas qu'on peut convaincre quelqu'un qui n'a pas évolué de lui-même. **Moi, j'avais commencé ma démarche et le groupe m'a soutenu.** » ■

🐾 « Etre vigilant sur l'éducation des animaux »

Jean-Michel Favier, ancien conseiller technique en élevage bovin ayant parcouru le monde pour son travail, élève un troupeau de 60 vaches allaitantes, Aubrac et Charolaise, à Carlencas-et-Levas (Hérault).

« Quand je me suis installé dans cette région, j'ai agi de différentes façons. La première c'est de couper l'exploitation en plusieurs parcelles pour pouvoir faire des rotations. La deuxième c'est d'être beaucoup plus vigilant sur l'aspect génétique et surtout sur l'éducation des animaux, parce qu'au plus jeune âge, il faut que les animaux s'habituent à un type de végétation et à une façon de pâturer. En l'espace de deux-trois ans j'ai réussi à changer complètement la physionomie de l'exploitation en

éliminant complètement le labour et le semis de céréales ou de prairies artificielles. L'éducation de mes animaux, je la fais après le sevrage. Il y a deux choses qui sont importantes pour moi : c'est nourrir les velles, les futures reproductrices, avec des aliments grossiers, surtout en hiver quand je leur distribue du foin, et ensuite de continuer dès qu'elles partent au pâturage, en les mettant sur des parcelles composées d'arbustes, de ronces, d'herbe, de différentes strates. »

Un menu diversifié pour un troupeau dehors presque toute l'année

Hiver (janvier à mars) :

Foin issu de prairies naturelles fauchées aux mois de mai et juin.

Automne (septembre à décembre) :

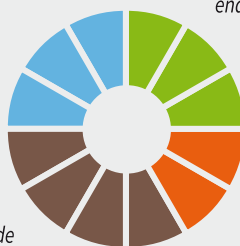
Prairie naturelle de repousse et arbres « aladères ». « La particularité de ces arbustes, c'est qu'ils produisent leur pousse de l'année en fin d'été et qu'ils ne sont appétents, donc consommés par les animaux, qu'en septembre, octobre et novembre. La moitié de mon troupeau reste au moins trois mois sur ces zones-là. Ce sont les zones où il y a le plus de prélèvement de biomasse à l'année, beaucoup plus que sur des prairies permanentes ou des pelouses et bizarrement elles ne sont pas du tout primées ou très peu par le système PAC actuel. »

Printemps (avril à juin) :

Légumineuses, trèfles, graminées, végétation arbustive (égantier, ronce). « Les animaux sont capables de prendre leur repas en piochant dans différents endroits et la quantité de matière susceptible d'être ingérée est beaucoup plus importante que sur une pelouse rase. Je laisse les animaux longtemps sur ce type de parcours au printemps et ça va déborder sur l'été. »

Été (juillet à août) :

Prairies naturelles en sous-bois et prairies plus mûres. « Les animaux composent leur repas de feuilles de frênes, d'herbe, qui aura eu le temps en été de mûrir, de grainer et de pousser, et d'autres espèces plus arbustives. Il faut que les parcelles soient fermées correctement pour forcer les animaux à rester dans ce milieu-là qui est forcément un peu plus austère que des prairies sur le plateau. »



Faire des euros ou des kilos ?

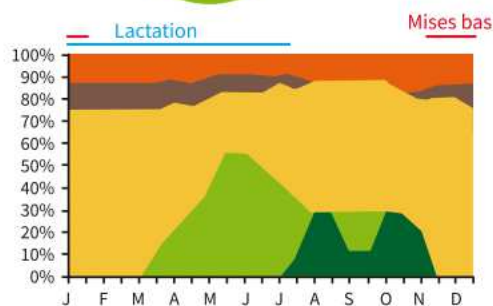
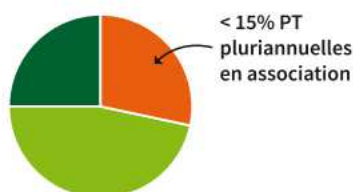
Une étude comparée entre deux systèmes ovins laitiers dans les Avant-Causse montre les avantages des systèmes économes et autonomes

Le Civam Empreinte, groupe d'éleveurs situé entre l'Aude, l'Hérault et la Lozère, a mené en 2018 une étude visant à répondre à la question : « Pourquoi certains éleveurs s'engagent dans des systèmes de production très pâturants alors que la majorité recourt en plus grande partie au foin et aux aliments ? » Didier Gomès présente cette étude comparée pour laquelle le Civam Empreinte s'est associé à l'Association française de pastoralisme et à l'Addear 38, avec l'appui scientifique d'AgroParisTech et SupAgroMontpellier. Il distingue des systèmes qui se disent économes et autonomes et maximisent le pâturage, à d'autres plus conventionnels.

Ces derniers ont suivi le développement classique de l'agriculture en France avec une plus grande intensification sur la base de l'amélioration génétique, de la mécanisation, de l'agrandissement, la concentration des meilleures terres dans les mains d'un moins grand nombre d'éleveurs et une plus grande spécialisation des activités, avec la monoculture. Et leurs corollaires : l'augmentation des consommations intermédiaires, du capital fixe, etc.

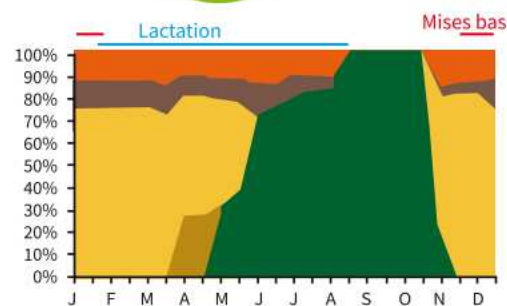
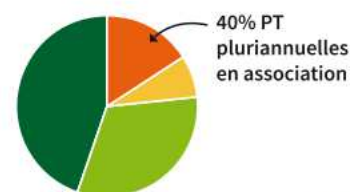
« On compare des systèmes autonomes économes à d'autres systèmes qui sont juste à côté, dans le même département, qui sont voisins, qui ont accès aux mêmes ressources, le même plateau, le même versant, qui ont les mêmes débouchés... mais des stratégies de mise en valeur différentes », précise Didier Gomès. Le résultat de cette comparaison entre deux modèles ovins laitiers, l'un économe et autonome, l'autre conventionnel, est sans appel. « Dans un système autonome et économe, le leitmotiv c'est créer des euros, et des heureux aussi en termes de bien-être au travail. » ■

450 à 600 ha - 4 actifs - 400 à 555 brebis Lacaune
300 litres/brebis/an - + 25 à 35 VA Limousine



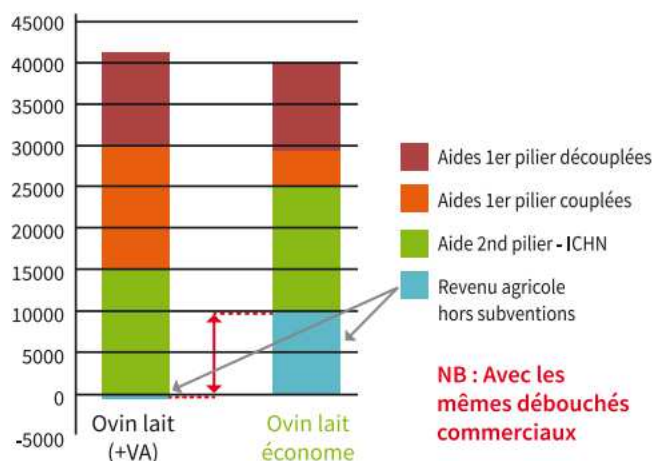
1,1 ha/brebis - 7,5 mois de pâturage par an
700 kg de foin/brebis/an
220 kg céréales + concentrés/brebis/an

380 à 520 ha - 2 actifs
300 à 400 brebis Lacaune - 325 litres/brebis/an

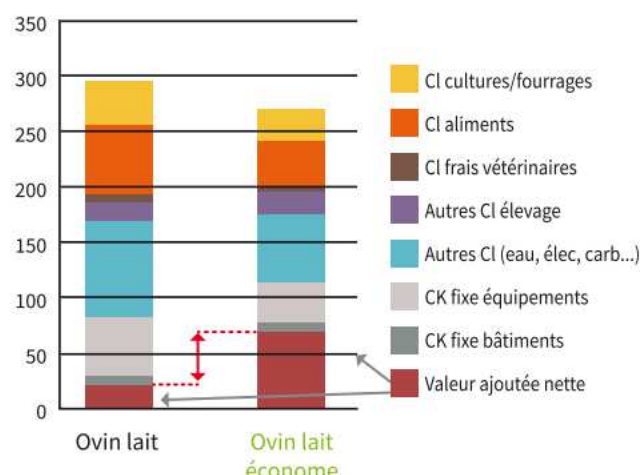


1,3 ha/brebis - 8 mois de pâturage par an
550 kg de foin/brebis/an
220 kg céréales + concentrés/brebis/an

Elevage ovin laitier (Avant-Causse) - Système conventionnel / Système économe et autonome



Revenu agricole familial avant MSA (€/actif familial)



Conversion du produit brut en valeur ajoutée, €/ha

→ 2. QUALITÉ ET VALEUR DES PRODUITS

Pâturage : quels effets sur la qualité de la viande ?

Le Civam Adapa a étudié les effets de l'engraissement à l'herbe sur la qualité organoleptique de la viande.

Qu'est-ce que la viande ? Nathan Morsel, du Civam Adapa, rappelle qu'elle se décompose en trois tissus : musculaire, conjonctif et adipeux (gras). Leur structure est impactée par le choix de l'herbe, notamment car cette technique d'engraissement est plus longue et discontinue que celle à l'auge : « *Les éleveurs dépendent de la pousse de l'herbe* ». Et cela se répercute sur la qualité organoleptique de la viande : couleur, jutosité, flaveur (odeur et goût) et tendreté. Des animaux nourris à l'herbe, donc plus âgés et qui se déplacent, développent un tissu musculaire plus rouge et juteux. Par ailleurs, le gras le plus intéressant pour la flaveur d'une viande est le gras intramusculaire ou « persillé ». Or, c'est le dernier à se mettre en place donc un animal engrainé plus longtemps

en aura plus. Enfin, un animal nourri à l'herbe subira une phase de restriction (sous-alimentation) en hiver, qu'il rattrapera au printemps : c'est la croissance compensatrice, qui a la propriété de rendre le collagène du tissu conjonctif plus soluble, moins dur et donc plus tendre. En théorie, la viande issue de l'engraissement à l'herbe est donc meilleure. Cela a été vérifié en Australie, où des chercheurs ont élaboré un système de notation de la viande et ont organisé des dégustations à très grande échelle avec des panels de consommateurs. Résultat : les animaux engrainés à l'herbe ont obtenu de bien meilleures notes en moyenne que ceux issus de parcs d'engraissement. CQFD. ■

🌿 Erba de Prat valorise et fait reconnaître en local ses produits de qualité

L'association Erba de Prat est née d'un collectif de paysans d'abord préoccupés par une meilleure valorisation de l'herbe dans l'alimentation de leurs animaux, dans un souci de bien-être animal et d'autonomie. Portés par l'envie d'aller plus loin ensemble, ils commercialisent leurs produits en vente directe sur un marché qu'ils portent à Saint-Flour, sous la mention Nature et Progrès, et réfléchissent à la création d'une Amap. Sylvie Jouve élève des vaches Aubrac dans une ferme familiale de 25 ha tout en prairies naturelles, à 980 m d'altitude.

« Au début, il y a 25 ans je valorisais les brouillards vers l'Italie. Franchement, ça ne me correspondait pas du tout. J'ai voulu essayer de valoriser d'une meilleure façon les animaux, d'avoir une reconnaissance dans mon travail et de donner du sens à mon métier. Je me suis orientée vers la vente directe. Ce qui m'importait aussi, c'était de connaître les personnes qui allaient manger mes animaux, de leur en parler. Avant de présenter ma viande, je raconte comment les animaux sont élevés. C'est l'histoire d'un métier, d'un territoire, des animaux que les consommateurs achètent avec. Je fais des colis de viande fraîche de 5 kg à 14,50 €/kg que j'adapte aussi en fonction de la demande. Aujourd'hui dans le groupe, il y a

deux éleveurs de vaches Aubrac, et pour ne pas être en concurrence directe avec Jean-Luc sur le marché, j'ai choisi un autre type de produit : des plats cuisinés que je confectionne moi-même. Je fais des mijotés, des terrines, des tajines à base de veau... Les terrines de 180 g sont vendues à 5,50 € soit 30,55 €/kg et les bocaux de 360 g de viande cuisinée sont vendus 7 € soit 27 €/kg. L'intérêt, c'est d'avoir un peu moins de pression parce que quand on a la viande fraîche, on n'a pas beaucoup de marge de manœuvre : c'est beaucoup de stress pour l'écouler. Autre intérêt : me faire plaisir en cuisinant et faire découvrir le veau sous plusieurs saveurs. »



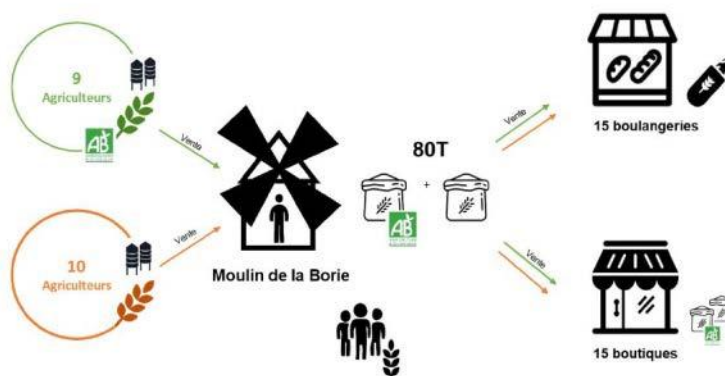
Initiative : La Méjeanette : renaissance d'une filière meunerie autour d'un moulin à vent

Sur le Causse Méjean, à Hures-la-Parade, la restauration du moulin de la Borie a donné naissance à l'association La Farine du Méjean, qui réunit des agriculteurs, des boulangers, des habitants et un meunier autour de la production d'une gamme diversifiée de farines de blés modernes et anciens.

En 2012, des habitants se réunissent autour de l'idée de restaurer un des moulins à vent du Causse Méjean, vestige d'une tradition céréalière. Le projet, d'abord patrimonial, évolue rapidement vers un projet économique et social. Ils souhaitent faire de ce moulin à vent un réel outil de production et rassembler les acteurs locaux autour de la création d'une filière meunerie. Ils font appel à la FRCivam Occitanie pour les accompagner et en 2014 naît l'association La Farine du Méjean. Le groupe, initialement composé de 8 agriculteurs, 4 boulangers et 3 habitants, s'agrandit chaque année depuis (cf. schéma). Les travaux du moulin, portés par la commune de Hures-la-Parade, se terminent en octobre 2017. Un meunier, Thierry Coulon, s'y installe aussitôt pour prendre en main l'outil hybride (un moteur permet de moudre les jours sans vent). Il produit une gamme diversifiée de farines : la Méjeanette, qui exploite plusieurs céréales et variétés (blé, grand épeautre, petit épeautre, seigle, sarrasin...). Fort de 35 années d'expérience, il s'était lassé des gros moulins où il était « impossible d'avoir du blé classé par variété ». « On était devenus des chimistes : pour que les farines soient régulières et adaptées à

différentes utilisations, on était obligés d'y ajouter des additifs. » Selon lui, le meunier doit au contraire s'impliquer dans les cultures car, connaissant bien les variétés et ce qu'elles apportent à la panification, il devra ensuite les mélanger pour obtenir une farine de qualité. « Quand je suis tombé sur l'appel à candidatures pour le moulin de la Borie, je me suis dit "Ouf, enfin des gens qui parlent de la filière avant de parler de la production". » Aujourd'hui, il est le pivot central de cette filière, celui qui propose, lors des conseils d'administration de l'association, une grille de prix pour l'achat des céréales aux agriculteurs, « bien au-dessus des prix du marché ». « Un pourcentage de mon chiffre d'affaires est aussi reversé à l'association. Tout ça, c'est moi qui l'ai proposé pour que chacun vive correctement. Et on arrive chez les boulangers avec à peu près le prix du marché, un peu majoré, bien sûr, parce qu'on n'a pas un débit énorme, mais je pense que la qualité le justifie. » Les consommateurs le confirment en recherchant la Méjeanette pour son intérêt nutritionnel, sa meilleure capacité à être digérée, et bien sûr, son goût. ■

La filière Méjeanette en 2019



« La plus-value n'est pas qu'économique »

Pour Eric Moreau, président de l'association La Farine du Méjean, il n'y a pas photo : le fait de cultiver des variétés anciennes de blé, issues de semences paysannes, sans intrants, sans intermédiaire, permet une plus-value de « 50 % sans problème » sur la culture de céréales panifiables. Culture qui ne représente, comme le rappelle Alice Mulle de la FRCivam Occitanie, qu'une infime partie des revenus des exploitations concernées, toutes en élevage. Mais « la plus-value n'est pas qu'économique », poursuit Eric Moreau. « Ça nous permet aussi de créer du lien. On ne regarde plus l'argent maintenant, on veut faire quelque chose de joli et de bon. On est récompensés par le consommateur en fait. » Consommateur qui préférera une boulangerie plutôt qu'une autre si elle valorise le produit attractif qu'est devenue la Méjeanette. L'éleveur évoque aussi une plus-value pour le territoire, puisque la filière a créé deux emplois : celui du meunier et celui de la guide touristique du moulin, qui a attiré 4 000 visiteurs au cours de sa deuxième saison. « Et il y a beaucoup de communication sur le territoire parce que ce projet fait rêver, parler. Ça participe à l'attractivité du territoire. » Dernière plus-value : « Maintenant, les jeunes viennent. Ma fille s'est installée avec moi il y a deux mois. Elle était prof en agricole mais elle s'est installée grâce à ça, parce qu'il y a de la diversité sur l'exploitation. Je crois que chez les voisins ce sera pareil, les jeunes reviennent et mettent le pied à l'étrier dans l'association. »

→ 3. SEMENCES PAYSANNES

Développer son autonomie avec de nouvelles pratiques et grâce aux dynamiques collectives : l'exemple des semences paysannes comme levier d'évolution

Interview croisée de Michel Chabré et Carl Waroquiers, respectivement éleveur et co-animateur du groupe maïs pop de l'Addear 42, et d'Eric Moreau, président de l'association La Farine du Méjean, en Lozère.

POUVEZ-VOUS PRÉSENTER VOS COLLECTIFS ?

Eric Moreau : La Farine du Méjean est née il y a cinq ans de la rénovation d'un moulin à vent avec des collectivités du Causse Méjean, un grand plateau calcaire. C'est un moulin qu'on a voulu fonctionnel, avec une production de farine de qualité (lire p. 7), écrasée sur pierre, et un petit attrait touristique. Quand on a commencé, on était cinq éleveurs, producteurs de céréales. Cultiver des blés anciens pour fabriquer du pain, c'était pour nous un petit complément qui stabilisait nos exploitations. Aujourd'hui, nous sommes vingt éleveurs (soit près de la moitié des exploitations du causse) et une dizaine de boulangers.

Carl Waroquiers : Le groupe maïs pop a démarré en Rhône-Alpes dans un petit groupe d'éleveurs touchés par la crise laitière de 2009. Dans la Loire, il y a encore cinq ou six ans, ils n'étaient que 7 ou 8 éleveurs, et c'est monté à une cinquantaine en l'espace de 3 ou 4 ans.

QU'EST-CE QUI VOUS A AMENÉS À ALLER VERS DES SEMENCES PAYSANNES, DES VARIÉTÉS ANCIENNES ?

Eric Moreau : Nous, les agriculteurs qui cultivons à 1 000 m d'altitude, les semenciers nous ont complètement oubliés. Les céréales ne sont pas du tout adaptées à la moyenne montagne. L'avantage des variétés anciennes, c'est qu'elles ont un rendement constant : année sèche ou pluvieuse, on a entre 30 et 40 quintaux par hectare. On ne cherche pas à faire du volume, on cherche à faire de la qualité avant tout, et surtout, pouvoir échanger nos semences avec le voisin et avoir des variétés résistantes. Ces variétés-là, visuellement, qualitativement, il n'y a pas photo. J'ai voulu faire un essai cette année d'acheter des semences modernes parce que j'ai été pris par le climat. Quand j'ai vu la récolte j'ai pleuré. Ça ne ressemblait à rien. Pas de couleur, pas de paille. Et un rendement minable.

Michel Chabré : C'est par un voisin que j'ai connu le groupe maïs pop il y a 4 ou 5 ans. Je ne connaissais pas du tout le maïs pop... Avec le maïs hybride, on rachetait nos semences, je ne savais pas que ça pouvait se reproduire ! On a vu qu'en récoltant, on pouvait reproduire une semence, on a essayé petit à petit sur des petits bouts, on a vu que ça fonctionnait et maintenant, on est intégralement en maïs pop.

QUEL EST L'INTÉRÊT DE CULTIVER DES SEMENCES ANCIENNES À CÔTÉ DE L'ÉLEVAGE ?

Eric Moreau : Une variété ancienne est d'autant plus intéressante quand on est éleveur. Là, vous avez votre fumier pour fertiliser toutes les terres. Les variétés anciennes n'ont pas besoin de beaucoup d'intrants et ces semences-là sont bien adaptées à notre terroir. Par ailleurs, les variétés modernes de blé sont sélectionnées pour avoir une paille la plus courte possible. Nous, ce qu'on recherche, c'est une paille la plus longue possible. Et les variétés comme les épeautres, les blés rouges, font énormément de paille donc c'est que bénéf pour nous, ça permet de nourrir le troupeau.

Carl Waroquiers : Dans un contexte économique souvent tendu pour les éleveurs, reprendre la main sur les semences de maïs, qui sont vendues à 150 € par hectare en conventionnel et 250 € /ha en bio, c'est une manière de diminuer les coûts alimentaires.

CONCRÈTEMENT, QU'EST-CE QUE ÇA IMPLIQUE POUR VOUS DE FAIRE CES SEMENCES PAYSANNES ? Y A-T-IL DU TRAVAIL EN PLUS ?

Michel Chabré : Avant, on téléphonait au fournisseur et on avait du maïs. Là, quand c'est la période, on fait tout manuellement. Pour une dizaine d'hectares de maïs, il faut

📌 Quelques définitions

Les variétés « anciennes » ou variétés population, contrairement aux variétés hybrides, commerciales, modernes qui figurent aujourd'hui dans le Catalogue officiel des espèces et variétés de plantes cultivées en France, ne répondent pas aux critères d'homogénéité et de stabilité censés faire une « variété ». Elles présentent une moindre homogénéité et une plus grande variabilité qui les rend capables de s'adapter aux pratiques culturales et conditions environnementales. Elles proviennent de semences paysannes, issues d'une population ou un ensemble de populations dynamiques. Ces semences sont reproductibles par le cultivateur, sélectionnées et multipliées dans les champs, les jardins, les vergers... et sont librement échangeables. A distinguer des semences de ferme, qui sont produites à la ferme par l'agriculteur à partir de semences commerciales protégées par un certificat d'obtention végétale et pour lesquelles l'agriculteur doit s'acquitter de la Contribution volontaire obligatoire.

récolter à peu près 3 000 poupées (épis). Avant de les ressemer, on les fait sécher tout l'hiver et après avec les collègues on a un petit égreneur avec un petit moteur et on fait l'égrenage. Tout ça est un peu contraignant mais sachant qu'il nous faut 300 €/ha si on veut acheter un lot de semences et qu'en plus ça ne donne pas meilleurs résultats puisque la variété ancienne s'adapte à notre climat... on n'hésite pas longtemps.

Carl Waroquiers : Tous les ans, il y a un gros chantier de tri et d'égrenage au mois de mars/avril qui rassemble tout le monde. C'est assez festif comme moment, il y a de la convivialité dans le groupe. Mais il faut l'organiser, c'est ce qu'on fait lors des comités de pilotage.

Eric Moreau : Désormais, je prends du plaisir à passer mes vacances, sur d'autres territoires à rechercher des semences qui pourront s'adapter à notre terroir. Ça crée des liens, énormément de liens, on rencontre beaucoup de monde, et on gagne du temps, parce qu'on tombe sur des gens passionnés, qui savent ce qu'il faut faire, pas faire...

QU'APPORTE LE GROUPE À CES DYNAMIQUES DE MULTIPLICATION DE SEMENCES PAYSANNES ?

Michel Chabré : Beaucoup d'échanges. Si quelqu'un fait une bêtise, il le dit aux autres. C'est en s'aidant les uns les autres qu'on arrive à avancer. Sur ma ferme, du fait qu'on est un peu plus haut que les autres, on est les seuls à cultiver notre variété. Mais dans le groupe ils sont 4 ou 5 et chaque année, il y en a un qui consacre un petit bout à faire la semence pour tout le monde. Ils ont une variété qui est adaptée à leur région et ça leur permet d'être solidaires.

Eric Moreau : Je ne peux pas consacrer toutes mes surfaces à la multiplication. Le fait d'être en groupe, ça permet que chacun fasse 1 000 m² et ça fait suffisamment de semences pour échanger avec le groupe, faire des rotations d'une variété à l'autre... et assurer la pérennité de la filière. Il peut arriver qu'un secteur soit impacté par la grêle. On sait que sur l'autre bout du causse, il y en a un qui aura quand même une céréale à proposer l'année d'après.

COMMENT INTÉGREZ-VOUS LES NOUVEAUX ?

Michel Chabré : Cette année, j'ai refile 5 ou 6 kilos de maïs à un paysan qui est sur une commune un peu éloignée de chez nous mais aux mêmes altitudes. Il les a reproduits chez lui et puis l'année prochaine c'est lui qui fournira les semences. C'est un peu comme un parrainage, nous aussi on a démarré comme ça.

Carl Waroquiers : Les vrais nouveaux, c'est les jeunes et du coup on reçoit les lycées agricoles. Quand on a investi et qu'on a des annuités importantes à rembourser, c'est compliqué de changer de modèle économique. Donc donner à voir des pratiques différentes à des jeunes, c'est leur permettre de faire des bons choix au moment où ils s'installent.

Eric Moreau : On a fait un cahier des charges assez strict au

départ et il faut que les nouveaux le respectent pour s'intégrer. Mais le but, c'est que tous les agriculteurs du causse soient adhérents : ça nous permettrait de diminuer nos surfaces. Beaucoup sont réticents à utiliser des semences anciennes mais quand on fait une visite de parcelle, la signature du contrat est faite le soir !

QUELLE EST LA PLACE DES ANIMATEURS DANS VOS COLLECTIFS ?

Michel Chabré : Ils sont à l'écoute de nos demandes. Après le maïs, on voudrait faire la même chose sur les graines de prairies : les légumineuses, etc. Ils trouvent des personnes capables de répondre à nos questions, tout ce qu'on a besoin pour essayer d'avancer.

Eric Moreau : On a eu besoin d'accompagnement parce que c'est une grosse structure : une filière farine, une rénovation de moulin à vent, un groupe d'agriculteurs à motiver... On a eu la chance d'être suivis par Alice Mulle, de la FRCivam Occitanie, qui a coordonné tous les acteurs, trouvé les financements... Sans coordinateur comme ça, ce n'est pas jouable. ■



Un chantier tri/égrenage au sein du groupe maïs pop de l'Addear 42

→ 4. CHANGEMENT CLIMATIQUE

Face au changement climatique, non aux réponses simplistes

Résumé des propos tenus lors de la table ronde replaçant les enseignements de la journée dans la perspective du changement climatique.

Cédric Deguillaume, éleveur en Corrèze et administrateur ADMM, en est persuadé : « *On ne peut pas penser le changement climatique sans intégrer les autres changements : les attentes et comportements alimentaires, les exigences environnementales, la valeur de la qualité de la production et le rôle de l'agriculture dans la campagne de demain.* » Selon lui, « *le métier change, il doit changer, mais le réchauffement climatique n'est qu'un élément de ce changement. Si on approche le changement climatique à système de production égal, on arrive à des réponses simplistes du style changer les variétés, arroser, maximiser les stocks et rien ne bougera.* » Que faire alors ? « *Se frotter aux grands scénarios climatiques produits par la recherche* », mais aussi « *travailler sur des entrées techniques précises pour réduire notre impact* » tout en explorant les questions essentielles des ressources et des aléas.

Les groupes du réseau ADMM échangent et capitalisent depuis longtemps sur les expériences menées dans les fermes, dans le Massif central. Lui-même a certes travaillé à trouver la bonne combinaison entre pelouses et zones humides pour faire pâturer ses brebis le plus longtemps possible ; « *mais en même temps je fais d'autres choses : je baisse mon nombre de brebis, je rallonge mon cycle de production, je ne fais plus d'agneaux mais des moutons, j'ai moins de mères, on fait des légumes, on laisse pousser les arbres...* Le changement climatique c'est une bonne occasion de redéfinir notre agriculture, nos pratiques, notre paysage ».

Philippe Pointereau, de l'association Solagro, ne dit pas autre chose : « *Il va falloir complètement innover en négociant avec le consommateur sur la question des prix et en faisant pression sur la PAC pour changer le système d'aides afin d'accompagner cette transition.* » Par exemple en accordant des subventions en fonction du nombre d'actifs qui travaillent dans chaque ferme et non en fonction des surfaces. Et Bertrand Dumont, de l'Inra, d'avertir : « *L'agroécologie, ce n'est pas des solutions clés en main, c'est toujours ajuster ses pratiques aux conditions du milieu.* » Or, quelles conditions nous attendent pour demain ? Fabrice Bouin, président de Réseau Civam, rappelle que la population mondiale va s'accroître fortement et que réduire les chargements, comme souvent l'on fait dans une démarche de transition, ne peut pas suffire...



Ainsi, « *la solution sera non pas uniquement dans le système agricole mais aussi dans le système alimentaire* », estime Philippe Pointereau. Faut-il en conclure que l'élevage doit occuper une place moins importante dans l'agriculture et l'alimentation de demain ? Sans aucun doute. Mais cette place pourrait néanmoins être cruciale, car comme l'a rappelé Bertrand Dumont : « *Les prairies permanentes dans le long terme, pâturées par des ruminants ou des herbivores, séquestrent du carbone.* » Ne sonnons donc pas trop vite la fin de l'herbe. ■

📈 + 0,3°C par décennie dans le massif-central

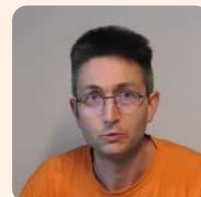
Entre 1959 et 2009, Météo France a relevé une hausse moyenne de la température de 0,3°C par décennie dans le Massif Central. Les experts constatent l'augmentation du nombre de jours où la température dépasse 25°C, la diminution du nombre de jours de gel, ainsi qu'une forte variabilité des précipitations dans le sud du massif. Globalement, d'après le groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), ces tendances devraient se poursuivre. De longues périodes de sécheresse de juin à novembre engendreraient pour l'agriculture française, à l'horizon 2100, une baisse de la production fourragère de 20 à 35%, une modification du métabolisme des animaux (entraînant une diminution de production) et l'apparition de nouveaux ravageurs.

Des pistes de solutions

▮ Les prairies multi-espèces et le travail superficiel du sol

Emmanuel Valayé, éleveur en ovin lait biologique dans l'Aveyron

« Je me suis lancé dans l'expérimentation de prairies temporaires multi-espèces avec l'Inra de Toulouse pour avoir une plus grande flexibilité au moment de la récolte et donc une meilleure résilience climatique. Et j'ai remarqué une plus grande appétence des brebis pour les espèces cultivées ! La diversité apportée en fibres entraîne une plus grande immunité et donc une résilience sanitaire plus forte : ça permet de réduire tout ce qui est antibiotiques et traitements. On a aussi décidé depuis deux ans de supprimer le labour et de travailler uniquement avec un travail superficiel du sol ou en semis direct de façon à réduire l'érosion puisqu'on est sur des terrains assez accidentés. »



▮ La mixité dans les pâtures, le report sur pied, la plantation de haies et le semis de graines de plus basse altitude

Bertrand Dumont, Inra, UMR Herbivore

« Plusieurs études ont permis de montrer que la mixité des systèmes pâturant (équino-bovin, ovin-bovin ou même laitier-allaitant) permet de résister aux aléas sanitaires (grâce au phénomène de dilution parasitaire, chaque parasite étant spécifique à une espèce), économiques, sociaux et climatiques. Par ailleurs, d'autres leviers peuvent être actionnés contre le changement climatique. Constituer des stocks d'herbe sur pied peut permettre, en cas de sécheresse estivale, un report des animaux sur ces couverts. Les haies peuvent aussi offrir nourriture et ombre aux animaux, et faciliter la lutte contre les pullulations de rats taupiers en abritant leurs prédateurs et en perturbant leurs réseaux de galerie. Enfin, faire du sur-semis avec des graines récoltées à plus basse altitude après un retournement de prairie par des rats taupiers permet d'avoir une prairie plus adaptée à la sécheresse estivale. »



▮ Changer de régime alimentaire et réduire les échanges

Philippe Pointereau, Solagro

« Il faut absolument aller vers des régimes plus végétaux et plus biologiques. Pour des raisons de santé mais aussi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre. L'impact de notre régime alimentaire actuel est de 1,9 tonne d'équivalent CO₂ par an pour un consommateur qui ne mange pas bio. La France est presque le n°1 des consommateurs mondiaux de protéines animales et végétales. Or, l'énergie dépensée aujourd'hui uniquement pour produire notre alimentation à la ferme (sans tout le chemin effectué jusqu'à l'assiette), c'est exactement le quota de CO₂ auquel on aura droit en 2050 si on veut diviser par 4 les émissions par rapport à 1990. On a des marges de manœuvre pour continuer à exporter, car certains pays, qui subissent la sécheresse, ne seront pas capables de s'adapter. La France a une capacité exportatrice d'à peu près 10% de sa SAU aujourd'hui mais il faut voir les flux qu'on génère : on exporte 40% de cette SAU tout en important à peu près 33%. C'est sûr qu'il faut réduire les échanges, mais il y en aura toujours et ça suppose aussi de se demander comment sortir du pétrole. »



▮ La coopération plaine-montagne

Jean-Marie Welch¹, éleveur dans l'Hérault, administrateur ADMM

« Je suis éleveur depuis 40 ans sur 360 ha avec 140 bovins Galloway et croisés Angus et je ne fais que du report sur pied : ils mangent des tourbières en été et de la callune en hiver et ça marche. Mais il y a le réchauffement climatique : les vaches n'arrivent plus à manger la bruyère (callune) parce qu'il ne fait plus assez froid pour qu'elle soit comestible. Donc j'ai un contrat fourrager avec ceux d'en bas qui font de la luzerne et je me mets à faire du foin alors que je n'en ai jamais fait. »



1. http://agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/Jean-Marie_Welch.pdf.

→ POUR ALLER PLUS LOIN

Maximisation du pâturage

Bulletin de l'ADMM n°6 (octobre 2018) – Dossier « Des ressources diversifiées pour pâturer plus ! »

Bulletin de l'ADMM n°4 (juillet 2017) – Dossier « La finition au pâturage, une mode ou une pratique d'avenir ? »

Bulletin de l'ADMM n°1 (mars 2016) – Dossier « Penser son herbe pour plus de revenu et moins de temps de travail »

La lettre de l'agriculture durable n°90 (oct.-nov.-déc. 2019) – « Pâturer en milieux diversifiés »

<http://www.agriculture-durable.org/ressources/la-lettre-trimestrielle/>

Présentation « Dynamiques agraires en régions agro-pastorales » au séminaire de l'Association française de pastoralisme :

<https://vimeo.com/316761426>

Présentation « Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux économes » au séminaire de l'AFP : <https://vimeo.com/317651104>

Fiche thématique ADMM « Augmenter la part de l'herbe dans l'engraissement » :

http://agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/Engraisement_a_l_herbe_Fiche_thematique_ADMM.pdf

Fiche thématique ADMM « Mieux gérer son herbe pour réduire les intrants » :

http://agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/Gestion_de_l_herbe_Fiche_thematique_ADMM.pdf

Retrouvez les 8 bulletins ADMM déjà parus
et les portraits de ferme des paysans cités sur
agriculture-moyenne-montagne.org

ADMM, qu'est-ce que c'est ?

Depuis 2010, le projet Agriculture Durable de Moyenne Montagne (ADMM) regroupe 10 structures partenaires sur le Massif central et constitue ainsi un réseau de paysans et de structures accompagnatrices engagés pour une agriculture durable, économe et autonome.

Jusqu'en 2019, le réseau ADMM comptait parmi ses membres : le Réseau CIVAM, la FRCIVAM Auvergne, la FRCIVAM Occitanie, la FRCIVAM Limousin, la FDCIVAM de l'Ardèche, le CIVAM Empreinte, l'APABA de l'Aveyron, l'ADDEAR de la Loire, la Cant'ADEAR et Solagro.

Ce réseau se retrouve autour de valeurs et de méthodes partagées. Les structures qui le composent ont une approche globale de l'agriculture dans son territoire et une démarche d'évolution constante basée sur l'éducation populaire pour autonomiser les agriculteurs.

Ours

Rédactrice en chef : Orlane Leu

Rédacteurs : Jade Lemaire/ADIR, Lore Blondel, Orlane Leu

Autres membres du comité de rédaction : Delphine Cubizolle, Alice Mulle

Mise en page / maquette : Terre Nourricière

Retrouvez-nous !

Contacts des structures qui portent depuis 2009 le réseau Agriculture durable de moyenne montagne :

Réseau CIVAM - coordination : 01 44 88 98 58 - lore.blondel@civam.org

FRCIVAM Auvergne : 04 73 61 94 04 - mellet.civam@wanadoo.fr

FRCIVAM Occitanie : 04 11 73 18 01 - alice.mulle@civam-occitanie.fr

FRCIVAM Limousin : 05 55 26 07 99 - denis.alamome@civam.org

CIVAM Empreinte : 06 44 03 62 33 - empreinte.civam@gmail.com

Semences paysannes

Fiche mutualisation Fadear / 2016 / Dynamiques collectives autour des semences population de maïs - l'expérience de l'Addear 42

<https://www.agriculturepaysanne.org/files/ADDEAR42-Dynamique-collective-mais-pop.pdf>

Bulletin de l'ADMM n°5 (mars 2018) – Dossier « Ensemble, cultivons nos semences paysannes »

Fiche thématique ADMM « Semences paysannes » :

http://agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/Semences_Paysannes_Fiche_thematique_ADMM.pdf

La Méjeanette

Bulletin de l'ADMM n°5 (mars 2018) – Zoom sur une initiative « Le moulin à vent de la Borie : restaurer le patrimoine et développer une filière meunerie locale sur le Causse Méjean »

Fiche expérience « La Méjeanette – Une filière meunerie locale autour du moulin à vent de la Borie sur le Causse Méjean – Lozère »

<http://civam-occitanie.fr/IMG/pdf/fichegcmjeanettev2-2.pdf>

<https://www.youtube.com/watch?v=khkRFO01bk4&feature=youtu.be>

Dynamiques collectives

Bulletin de l'ADMM n°7 (janvier 2019) – Dossier « Le collectif pour changer ses pratiques et avancer dans l'agriculture durable ! »

Changement climatique

Bulletin de l'ADMM n°2 (juillet 2016) – Dossier « Sécuriser l'alimentation du troupeau face aux aléas du climat »

Recueil d'expériences « Aléas climatiques en Massif Central : quelles adaptations mises en œuvre par les paysans du réseau ADMM ? »

<http://www.agriculture-moyenne-montagne.org/IMG/pdf/-7.pdf>

Les actions menées par le réseau ont toutes pour objectif de développer des systèmes de production plus économes et autonomes, plus résilients et plus facilement transmissibles. Ces systèmes sont souvent associés à des fermes à taille humaine, non spécialisées dans une seule production, en relation directe avec les consommateurs et fortement connectées à leur contexte territorial et social.

Ainsi, les partenaires du réseau ADMM accompagnent les agriculteurs, via l'organisation de journées d'échanges, de formations, de suivis d'expérimentations sur les fermes et de voyages d'étude.

Ils caractérisent les pratiques économes et autonomes en moyenne montagne à travers des outils de diagnostic pour pouvoir essaimer plus largement que dans le réseau et permettre aux agriculteurs d'avoir des éléments de référence pour se positionner en termes de durabilité.

Ils diffusent leurs résultats et expériences capitalisées : journées de communication, partenariats avec l'enseignement agricole, édition d'un bulletin d'information, portraits de ferme et fiches techniques, site internet dédié à ADMM, recueils d'expériences, participation à des projets territoriaux du Massif.

Au fil des années, le réseau ADMM s'est fortement impliqué sur des sujets prégnants en Massif central et continue d'expérimenter autour de l'engraissement à l'herbe, de l'autonomie alimentaire, des méthodes alternatives en santé animale, de la réintroduction des semences paysannes, de l'adaptation aux changements climatiques et de la sobriété des systèmes de production ou encore de la diversification des productions et de leurs modes de commercialisation.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
développement agricole et rural



AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES